

# REGLEMENT PARTICULIER



**POUSSIN(E)  
ET MIXTE**

# CHAMPIONNAT POUSSIN(E) ET MIXTE

## REGLE DE PARTICIPATION

Nombre de joueurs autorisés, 10 au plus et 6 au minimum dont :

<b>TYPE DE LICENCE</b>	<b>CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL QUALIFICATIF AU CHAMPIONNAT REGIONAL</b>
Licence A	Dix
Licences M, B ou T	Trois maximum
Licence Etranger	Sans limite
Total licences M, B et T	Cinq maximum

## SYSTEME DE L'EPREUVE

### **LES RENCONTRES SE JOUENT OBLIGATOIREMENT EN 4 CONTRE 4**

Tous les joueurs et joueuses doivent participer au minimum à deux quarts temps et au maximum dans quatre quarts temps.

**Sur demande du club et après accord du Comité, une dérogation peut-être possible, mais équipe hors championnat**

Les équipes se rencontrent en matchs aller-retour sur leur terrain respectif selon le calendrier établi par la Commission Sportive.

Elles sont classées, et les ex-æquo départagées conformément aux règles prévues aux règlements généraux.

## DEFENSE

### **DEFENSE INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE**

L'entraîneur ne respectant pas cette disposition sera mis en demeure de le faire par l'Arbitre.

1 ère fois mise en garde du coach

**2ème fois technique au coach**

## TEMPS DE JEU

4 fois 6 minutes. 1 minute d'arrêt entre les deux quarts temps de chaque mi-temps

Prolongations éventuelles de ...X fois 2 minutes ; **Ballon T5**

**Les points chez les Poussins (ines) et Mixtes seront bloqués à 30 points d'écart mais la rencontre continue normalement.**

#### **COMPETITION MIXTE**

**Les prénoms seront inscrits en entier, si un prénom est équivoque, ajouter (M) ou (F) à côté.**

Deux filles (ou garçons) au minimum participeront à la rencontre dont une (un) au minimum dans chaque quart temps.

**Sur demande du club et après accord du Comité, une dérogation peut-être possible, mais équipe hors championnat.**

#### **DIVERS**

**Panneaux : 1 m 20 x 0 m 90      Hauteur panier : 2 m 60 du sol      Ligne lancé franc : 4 m du panneau**

**.La personne ne pouvant justifier de son identité ne pourra prendre part à la rencontre. Exception faite pour les catégories Poussins(es) pour qui le Comité autorise à jouer après que l'Entraîneur ai certifié sur l'honneur au dos de la feuille de marque le joueur ou la joueuse est bien licencié**

#### **HORAIRES DES RENCONTRES**

Une fois le calendrier établi par la Commission Sportive, les horaires sont fixés, pour chaque rencontre par le club recevant (utiliser impérativement les imprimés du Comité pour fixer les horaires).

**Si les horaires des rencontres ne sont pas parvenus au Comité pour les dates demandées, le Comité fixe arbitrairement les horaires**

